



Municipalité de Saint-Paul-de-
l'ÎLE-AUX-NOIX
Capitale nautique

Le 9 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

Madame,

Vous trouverez ci-joint copie certifiée conforme d'une résolution du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix adoptée lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2014, le tout tel que plus amplement détaillé dans ladite résolution.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute précision.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

/cs/

p. j.

- c. c. **M. Denis Lemelin**, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
M. Tarik Brahmi, député de Saint-Jean-sur-Richelieu
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le septième jour du mois d'octobre 2014 à 20 h à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers : Mesdames Julie Mayer, Linda Gamache, Carol Rivard, France Desroches et messieurs Daniel Ponton et Denis Thomas.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, étaient présents. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.

Résolution # 2014-10-247
APPUI À POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte

ADOPTÉE

Signé : Claude Leroux, maire
Signé : Marie Lili Lenoir, sec.-trés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 9 octobre 2014



Marie Lili Lenoir
Directrice générale et
secrétaire-trésorière